

14 MARS 2016

Bpifrance mobilisera 15 milliards d'euros pour l'industrie d'ici 2018

A l'occasion de la semaine de l'Industrie, Bpifrance fait le point sur son engagement dans le secteur industriel.

L'industrie deux fois plus importante dans l'activité de Bpifrance que dans le PIB

- L'industrie mobilise 25% des montants d'intervention de Bpifrance (Insee 2014).
- Les TPE et PME captent près des 2 tiers des montants mobilisés. 28% vont aux ETI.
- En 2015, les montants des prêts sans garantie en faveur de l'industrie ont crû de 12%. Les prêts sans garantie sont des prêts sans prise de garantie sur le patrimoine de l'entrepreneur ni sur l'entreprise. Ils financent les investissements immatériels. Ce type d'investissement rencontre par nature plus de difficultés à trouver un financement bancaire classique, ne disposant pas de sous-jacent valorisable. L'octroi de prêts sans garantie est toujours accompagné par un financement bancaire privé. La croissance de ces prêts en faveur de l'industrie est notamment tirée en 2015 par le Prêt Croissance Industrie et le Prêt Robotique (cf. infra).
- Par ailleurs, sur la même période, les financements de court terme ont également crû de +11%. On note une hausse particulièrement forte, +27%, des montants de préfinancement du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

Des outils spécifiques en faveur de l'industrie

- La gamme de prêts sans garantie « Usine du futur », une enveloppe de 1,2 Md€ de prêts, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, à destination de l'industrie :
 - 340 M€ de "prêts verts" bonifiés, accordés à des entreprises qui investissent dans la transition écologique pour accroître leur compétitivité et contribuer à améliorer la protection de l'environnement ;
 - 300 M€ de "prêts robotique" bonifiés destinés à financer l'investissement des entreprises engagées dans des projets structurants d'intégration d'équipements de production automatisés comme les robots ;
 - 270 M€ de "prêts pour l'industrialisation", non bonifiés, destinés à financer les dépenses matérielles et immatérielles suite à un projet de R&D achevé, pour l'industrialisation et la commercialisation d'un produit, procédé ou service innovant ;
 - 300 M€ de "prêts numériques" bonifiés destinés à financer l'investissement des entreprises engagées dans la transition numérique pour renforcer leur compétitivité. A ce jour cette enveloppe est entièrement consommée.

Les prêts sans garantie sont des prêts octroyés sans prise de garantie sur l'entreprise ni sur le patrimoine de l'entrepreneur, remboursables en 7 ans, avec un différé de remboursement de 2 ans.



- Le fonds SPI, Société de Projets Industriels

Doté initialement de 425 M€, qui seront portés à 700 M€ en 2016, le fonds SPI, géré par Bpifrance pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, a vocation à permettre aux projets industriels les plus porteurs de perspectives d'activité et d'emplois pour les filières industrielles de trouver un appui à leur développement.

Il intervient en investisseur avisé en fonds propres dans des sociétés de projets portant des projets d'industrialisation choisis en fonction de leur potentiel de croissance, du positionnement actuel de l'industrie et de leur contribution à la transition écologique et énergétique. Il constitue ainsi l'un des leviers financiers de la Nouvelle France Industrielle.

D'ici à 2018, Bpifrance prévoit de financer le secteur industriel à hauteur de 15 milliards d'euros via ses outils d'investissement et de financement.

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Bpifrance
Antoine Boulay
Tél : 01 41 79 83 76
Mail : antoine.boulay@bpifrance.fr

Anne-Sophie de Faucigny
Tél : 01 41 79 99 10
Mail : as.defaucigny@bpifrance.fr